

d'autre part utiliser les catégories les moins qualifiées comme prolétariat itinérant. Certaines clauses d'accords d'entrepris sur la mensualisation permettent à l'entrepreneur de s'attacher une main d'œuvre qualifiée et de laisser au statut d'horaires les moins qualifiés (exp. de clause: l'ancienneté requises dans certain contrats est si élevée que seuls les P2 et P3 peuvent être mensualisés).

Ainsi donc la mensualisation est une nécessité objective pour la bourgeoisie française, en retard sur ce plan sur les bourgeoisies allemandes, américaines etc...

Ceci dit la mensualisation par l'accord de Guillet apporte quand même quelques avantages réels aux travailleurs qui en bénéficient, mais elle reste aussi une mensualisation bidon.

I/Avantages réels:

Les indemnités maladies sont plus importantes pour les mensuels que pour les horaires puisqu'ils n'ont pas de jours de carence.

La durée du paiement du salaire, du salaire partiel et des indemnités de maternité.

Les indemnités en cas de licenciement et de départ en retraite.

Pour les mensuels le salaire est garanti quelque soit le nombre de jours dans le mois. Jours fériés payés, à condition d'être présent la veille et le lendemain de ces jours fériés.

Les mensuels bénéficient d'une prime d'ancienneté alors qu'elle n'existe pratiquement pas chez les horaires.

2/Accords restreints.

Les accords signés maintenant prévoient le passage au statut de mensuel étalé sur plusieurs années. L'objectif visé est clair: permettre à la classe ouvrière de voir la mensualisation comme une promotion.

Mensualisation bidon: il subsiste 3 classifications: l'ouvrier horaire, l'ouvrier mensuel et le collaborateur. Si le mensuel bénéficie de certains avantages du collaborateur (obtention des indemnités) il reste des différences importantes:

- Le collaborateur ne pointe pas alors que les mensuels continuent à pointer
- Le salaire du collaborateur est forfaitaire, alors que celui du mensuel est égal au salaire horaire multiplié par 173,3 heures, plus les heures supplémentaires et les primes. (Pour le patronat maintenir les primes est très important cela lui permet de verser des salaires "à la tête du client")

FACE A CETTE MENSUALISATION PATRONALE ET GOUVERNEMENTALE, DEMANDONS UNE MENSUALISATION:

- Autre qu'une mensualisation-promotion.
- Etendue à l'ensemble des travailleurs.
- Dans laquelle le salaire mensuel doit tout comprendre, c'est à dire salaire y compris les primes.

MENSUALISATION IMMEDIATE ET EFFECTIVE
POUR TOUS

La bourgeoisie voulant à tout prix assurer un calme social pour sauver l'économie française, a tout d'abord tenté une manœuvre d'intégration de la classe ouvrière à l'aide des contacts de progrès. Cette tentative a échoué. Alors elle lance la mensualisation qui semble accrocher patronat et syndicats. Donc le calme social pourrait être maintenu en France tant que les directions syndicales et patronales discutent, mais partout en France éclatent des grèves qui menacent ce calme social, alors la bourgeoisie n'a plus qu'un seul moyen: LA REPRESSION. En plus le VI plan, dans le cadre de la rationalisation capitaliste de l'économie, prévoit diverses mesures qui veulent dire pour les travailleurs: licenciements, chômage, blocage des salaires etc...

A l'échelon local cette double offensive se fait sentir sur 2 entreprises de LOUANT et de sa région: LES CHANTIERS DE LA PERRIERE ET RIPOCHE.

- CHANTIERS DE LA PERRIERE.

En début d'année la direction des CAP réorganisait ses services:

Sur le plan technique c'est un échec: en effet deux bateaux restent sur les bras de l'entreprise pour cause d'erreurs au plus haut niveau!

- RIPOCHE.

Depuis plusieurs années, les secrétaires de chez RIPOCHE "ne font que passer":

-Une première secrétaire a été licenciée car juste après une grève elle avait eu